

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18202 - 71ÈME ANNÉE

Une priorité : la lutte contre le chômage des jeunes

L'égalité réelle a rendez-vous avec la jeunesse

Quelques semaines après que le gouvernement ait lancé son concept d'égalité réelle, il annonce une proposition d'adaptation du Code des marchés publics pour favoriser l'emploi des jeunes. L'ampleur de la tâche est en effet immense. À La Réunion, plus de la moitié des jeunes sont au chômage. Quelle égalité réelle dans ces conditions ?



À La Réunion, plus de la moitié des jeunes sont à la recherche d'un emploi.



George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer.

Le 22 juillet dernier, George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, a annoncé une décision relative à l'emploi des jeunes prise par le Conseil des ministres du jour. Il s'agit d'un projet d'ordonnance relative aux marchés publics. C'est une adaptation spécifique à l'outre-mer pour lutter contre le chômage des jeunes en utilisant le levier de la commande publique. Rappelons qu'à La Réunion, la commande publique représente par exemple plus de 80 % du chiffre d'affaires du BTP. Voici un extrait du communiqué annonçant la nouvelle :

« Compte tenu de la situation économique et sociale outre-mer, l'ordonnance porte également des mesures spécifiques pour ces territoires, en particulier pour favoriser l'emploi des jeunes dont les taux de chômage sont parmi les plus élevés du territoire national. Pour compléter son action volontariste en faveur de l'emploi des jeunes, la ministre a en effet souhaité qu'une disposition ambitieuse et innovante permette aux acheteurs publics de favoriser, outre-mer, l'emploi des jeunes de moins de 25 ans lors l'exécution d'un marché. Désormais une part minimale du nombre d'heures nécessaires à l'exécution des marchés publics devra être effectuée par des jeunes de moins de 25 ans domiciliés dans ce territoire ».

C'est donc l'annonce d'une nouvelle mesure pour lutter contre le chômage des jeunes. À La Réunion, le taux de chômage des jeunes dépasse 50 %. Aucun gouvernement n'a réussi à changer cette tendance.

Situation hors-norme

En mai dernier lors de son voyage aux Antilles, le président de la République a fait de l'égalité réelle un point central de la politique qui sera menée au cours des deux dernières années de son mandat. Les parlementaires sont chargés d'animer la concertation dans leurs territoires, et un de leurs collègues rendra un rapport qui devra déboucher sur l'adoption d'une loi-cadre au début de l'année prochaine.

L'idée de l'égalité réelle part du constat de l'échec de toutes les politiques menées depuis près de 70 ans outre-mer. Le 19 mars 1946, les citoyens de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion sont en droit les égaux des citoyens de France. L'égalité inscrite dans la loi devait s'appliquer le 1er janvier 1947. Mais le refus du gouvernement de respecter la loi a eu de lourdes conséquences. Ce qui a été ensuite décidé a amené la situation actuelle : un taux de chômage à près de 30 %, plus de la moitié de

jeunes privés de travail, plus de 40 % de la population sous le seuil de pauvreté. L'égalité permet à ces personnes abandonnées par le système d'avoir un revenu minimal pour survivre. Mais où est donc l'égalité réelle ?

Près de 10.000 bacheliers en 2015

Pour lutter contre le chômage des jeunes, ce gouvernement a adapté des mesures existantes pour la France. Lors de la campagne présidentielle de 2012, François Hollande s'était engagé à recréer un dispositif s'inspirant des emplois-jeunes de 1997, ce sont les emplois d'avenir. Pour La Réunion, il a été décidé d'élargir les critères pour que plus de jeunes puissent en bénéficier. En août dernier, le président de la République a même annoncé que le taux de financement par l'État de ces emplois allait être de 90 % du salaire net avec effet rétroactif, pour les jeunes travaillant dans le secteur non-marchand.

Ces mesures ont pu donner un coup d'arrêt dans l'augmentation du chômage des jeunes. Mais elles sont relativisées par la croissance démographique. Chaque année, la population active augmente de plusieurs milliers de personnes, car chaque année plus de 5.000 jeunes quittent l'école pour chercher un travail. Cette tendance va encore se poursuivre. Cette année, plus de 11.000 jeunes ont eu leur brevet, près de 10.000 le bac, sans oublier les lauréats des BEP et des CAP. Eux aussi vont prochainement faire partie de la population active. Face à cela, l'économie peine à créer les emplois, et l'aide de l'État ne suffit pas à redonner l'espoir.

C'est dans la structure de la société réunionnaise que la crise est inscrite. D'où l'importance de faire autre chose l'adaptation de mesures décidées pour la France. Le débat autour l'égalité réelle permettra-t-il d'aller vers cette remise à plat indispensable ?

M.M.

Edito

De la culture réunionnaise dans un monde civilisé

Le PCR a fait de la défense de la culture réunionnaise et de la connaissance historique un pilier de son projet politique lors de son Congrès constitutif, en 1959. Son bilan depuis un demi siècle est conforme à ses engagements. La promotion du maloya, l'assimilation de l'esclavage a un crime contre l'humanité, l'illustration de la langue créole, etc jusqu'au projet de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise. Durant tout ce parcours, il faut noter la destruction par d'autres des archives et des traces de l'habitat des esclaves. Une ineptie au moment où on fait visiter les habitations coloniales des esclavagistes aux touristes qui, systématiquement, interrogent les guides sur les reliques de ce système d'oppression française. Toutes sont disparues, effacées ou détruites. Et, on s'apprête à raser la prison de Saint Denis qui fait partie de notre patrimoine.

Les destructeurs de la culture et de l'identité réunionnaise peuvent-ils être comparés aux Talibans, aux militants politiques de l'Etat Islamique et aux djihadistes du Mali ? Les premiers se sont distingués pour avoir bombardé une sculpture taillée dans la falaise, haute de 53 mètres, représentant Bouddha. L'œuvre est datée de plus de 1800 ans. Les seconds se sont attaqués, en autres, aux antiquités de Palmyre en Syrie, vieilles de 2000 ans. Les troisièmes sont très connus pour avoir détruit les mausolées de Tombouctou, au Mali. Si la création est libre, constitutive du patrimoine nationale ou mon-

diale, la destruction l'est-elle ? Le Mali a porté plainte pour crime après le saccage des mausolées.

Malgré ces crimes, l'actualité nous rapporte quelques nouvelles différentes. En effet, trois informations viennent soutenir l'idée que des rapports civilisés peuvent être bénéfiques. Un fragment du Coran a été découvert dans les archives d'une université anglaise. Les méthodes modernes de datation utilisées par les savants ont permis d'authentifier l'œuvre. Sûr que cette découverte fera la fierté de beaucoup. La France vient de rendre à la Chine 32 objets en or qui étaient détenus par des collectionneurs français. Ces œuvres avaient été réalisées 5 siècles avant Jésus-Christ, soit 2500 ans avant nous. Elles avaient été dérobées dans des tombes chinoises et vendues. Enfin, un dessinateur de Charlie Hebdo a déclaré qu'il va arrêter de caricaturer Mahomet.

Voilà de la matière pour une réflexion dominicale en faveur d'un monde civilisé.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Trois mois après la suppression des quotas laitiers

Les éleveurs obtiennent le retour d'un prix garanti pour le lait

Depuis le 1^{er} avril, les quotas laitiers sont supprimés dans toute l'Union européenne. Trois mois après, c'est la révolte des éleveurs en France, à cause de la chute des prix. Après avoir dressé des barrages pendant quelques jours, les éleveurs ont obtenu hier de la France la création d'un prix garanti pour le lait : 34 centimes par litre. Cela se situe 13 % au-dessus du prix du marché. Cette mesure exceptionnelle survivra-t-elle au prochain Conseil européen ?

En 2013, le gouvernement français a voté pour la suppression des quotas sucriers en 2017. Cette décision entraînera donc la suppression du prix garanti pour le sucre produit à La Réunion. L'Europe n'interviendra donc plus pour acheter le sucre vendu à un prix au-dessus du cours mondial. En août 2014, le président de la République est venu à La Réunion prononcer un discours dans la cour de l'usine de Bois-Rouge. Il en est ressorti une seule certitude : pas question que la France revienne sur la décision de suppression des quotas sucriers. François Hollande a donc confirmé la fin du prix garanti en 2017. La filière a donc demandé à la France de relever de 38 millions d'euros le niveau de l'aide de l'État aux producteurs de sucre de l'outre-mer à partir de 2017. Cette demande a pour but de compenser un coût de production plus élevé. Cela signifie qu'à partir de 2017, la France verserait tous les ans 128 millions d'euros pour maintenir la production de canne à sucre. Pour cela, le gouvernement doit demander l'autorisation de l'Union européenne. Cela n'a pas été fait avant le début de la campagne sucrière. Cela explique pourquoi la Convention canne ne dit rien sur le prix de la canne et les revenus des planteurs pour les campagnes sucrières à partir de 2017.

13 % au-dessus du prix du marché

En France, la suppression des quotas est déjà une réalité pour les producteurs de lait. Elle s'applique depuis le 1^{er} avril. Depuis, les prix ont chuté. Aujourd'hui, cela tourne autour de 30 centimes le litre, ce qui



En France, les éleveurs laitiers subissent les effets de la suppression des quotas. Dans deux ans, cette suppression touchera les planteurs de canne à sucre à La Réunion. (photo Toniox)

est insuffisant pour que les éleveurs puissent s'en sortir.

C'est pourquoi la suppression des quotas a été le déclencheur d'un large mouvement de protestation des éleveurs. Il a franchi une nouvelle étape en début de semaine dernière avec des barrages sur les routes et les autoroutes. Il n'a donc fallu que trois mois pour que la fin des quotas d'une production agricole entraîne de telles conséquences.

L'État a dû s'impliquer à son plus haut niveau. Mercredi, le Premier ministre a présenté un plan d'urgence pour l'élevage. Jeudi, le président de la République a rencontré des éleveurs. Hier vendredi, le ministre de l'Agriculture est arrivé à un accord avec les représentants des producteurs de lait.

L'accord dit que le prix du lait ne pourra pas être inférieur à 340 euros pour 1000 litres, soit 34 centimes pour un litre. C'est le retour du prix garanti.

Le ministre Stéphane Le Foll a préci-

sé que cela aura un impact de quelques centimes pour le consommateur. Les intermédiaires, en particulier la grande distribution, ne réduiront donc pas leurs marges.

France et Grèce même combat ?

Cette décision ne manquera pas de créer un débat en Europe. Depuis le début de la crise, le ministre de l'Agriculture a annoncé la tenue d'un Conseil européen sur le problème de l'élevage. Il se tiendra au début du mois de septembre, à la fin de la période des vacances de l'été là-bas. Le retour d'un prix garanti rend d'un coup compétitives des productions qui ne l'étaient plus à cause de la concurrence européenne. Quel pays soutiendra la France sur cette position ?

Manifestement, le retour du prix garanti est une mesure prise dans l'urgence en attendant les décisions du prochain Conseil européen. C'est en effet une remise en cause du principe de la concurrence libre et non faussée. Les Européens accepteront-ils pour la France ce qu'ils ont refusé à la Grèce ?

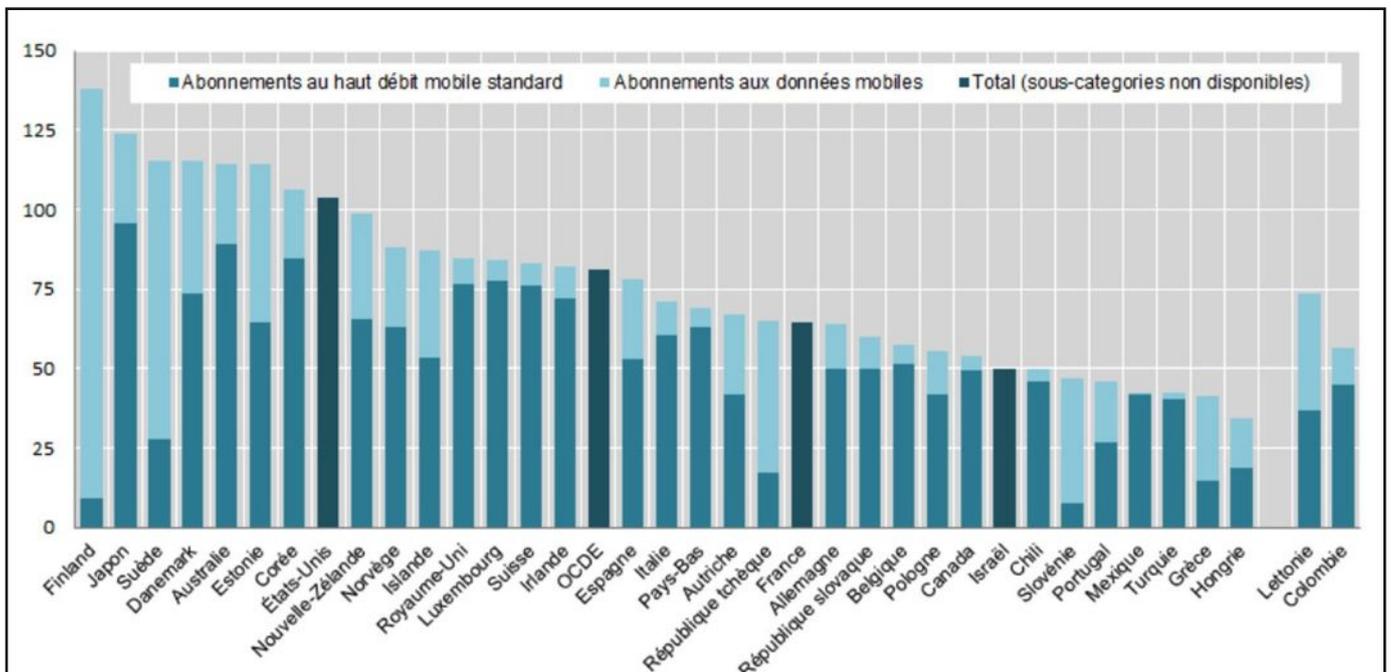
Ce qui ressortira du débat sera très instructif pour les planteurs à La Réunion.

M.M.

État de lieux dans les pays de l'OCDE

4 abonnements au haut-débit mobile pour 5 habitants

Le haut débit mobile a atteint un taux de pénétration de 81,3 % dans la zone OCDE, ce qui équivaut à un peu plus de 4 abonnements pour 5 habitants, selon les données de décembre 2014 publiées hier. Le taux de pénétration était de 72,03 % en décembre 2013.



Abonnement au haut-débit pour 100 habitants, dans les pays de l'OCDE. (source OCDE)

Les 122 millions de nouveaux abonnements dans les 34 pays de l'OCDE, correspondant à une croissance annuelle de 13,5 %, soutenue par la forte utilisation de smartphones et tablettes, a permis d'atteindre au total 1.03 milliard d'abonnements au haut débit mobile.

L'Estonie a passé le seuil d'un abonnement haut débit mobile par habitant fin 2014, ce qui fait que huit pays de l'OCDE : la Finlande, le Japon, la Suède, le Danemark, l'Australie, l'Estonie, la Corée et les États-Unis, ont un taux de pénétration dépassant 100 %.

Les statistiques du haut débit de l'OCDE, publiées bi-annuellement, comprennent désormais la communication de « machine à machine » (M2M) dont les données sont publiées ici pour la première

fois. Même si ces données ne sont pas encore complètement comparables entre les pays, on constate que la Suède, la Nouvelle Zélande, la Norvège, la Finlande et le Danemark sont en tête, avec un très important nombre de cartes SIM M2M en opération. La Suède compte 63 cartes SIM M2M pour 100 habitants, un niveau très élevé en comparaison avec la plupart des autres pays qui ont fourni des données.

Les abonnements du haut-débit fixe dans les pays de l'OCDE ont atteint 357,6 millions à la fin décembre 2014, en hausse par rapport à 344 millions fin 2013, avec un taux de pénétration moyen de 25,3 %. La Suisse, le Danemark, les Pays bas et la France sont en tête du classement avec des taux de 48,9 %, 41,3 %, 40,6 % et 39,2 % respectivement.

L'ADSL demeure la principale tech-

nologie fixe avec 47,6 % du haut débit fixe total, mais il cède lentement sa place à la fibre qui compte maintenant 17,1 % des abonnements grâce à une augmentation de 13 % des abonnements à la fibre en 2014. Le câble quant à lui, avec 32,4 % des abonnements, complète ce tableau.

Il est à noter que l'OCDE a ajusté ses définitions du haut débit fixe et mobile, en transférant les catégories 'Satellite' et 'Hertzien fixe terrestre' du haut débit mobile vers le haut débit fixe. Ce changement affectera légèrement certains pays comme la République tchèque, la République slovaque et dans une moindre mesure, la Pologne, car ces technologies occupent une plus grande part dans l'ensemble du haut débit de ces pays.

Un article de Salim Lamrani

Rétablissement historique des relations diplomatiques entre Cuba et les Etats-Unis

Washington et La Havane rétablissent formellement les relations diplomatiques après plus de 54 ans de rupture, avec l'ouverture d'ambassades ce 20 juillet 2015.

Le 1er juillet 2015, plus d'un demi-siècle après la rupture unilatérale des relations diplomatiques avec Cuba, les Etats-Unis ont annoncé le rétablissement formel des rapports avec l'île de la Caraïbe. Dans une déclaration solennelle, le Président Obama a fait part de sa décision de renouer le dialogue avec La Havane, mettant fin à une politique hostile d'un autre temps[1].

En effet, le 3 janvier 1961, Washington, opposé au gouvernement révolutionnaire de Fidel Castro et au processus de transformation sociale, avait fermé son ambassade à La Havane. Cette rupture était survenue à quelques semaines de l'invasion de la Baie des cochons, déclenchant ainsi un des conflits les plus longs de l'histoire du continent américain. Depuis le triomphe de la Révolution en 1959 jusqu'au dénouement annoncé en décembre 2014, Washington a utilisé tous les moyens pour renverser le gouvernement cubain : sanctions économiques toujours en vigueur, invasion militaire, menace de guerre nucléaire, terrorisme, financement de l'opposition interne et guerre politique, diplomatique et médiatique contre Cuba.

Les négociations entre les deux pays ont duré près de six mois, depuis l'annonce historique du 17 décembre 2014 de l'ouverture d'un processus de négociation entre Raúl Castro et Barack Obama. Alors que la Maison-Blanche souhaitait rétablir les relations diplomatiques avant le Sommet des Amériques au Panama d'avril 2015, le gouvernement cubain a opposé une fin de non-recevoir exigeant que certaines mesures indispensables soient adoptées au préalable.

Tout d'abord, Cuba devait être retirée de la liste des pays soutenant le terrorisme dans laquelle elle avait été arbitrairement incluse en 1982 par le gouvernement de Ronald Reagan. En effet, depuis cette date, le Département d'Etat considère l'île de la Caraïbe, qui a pourtant été la première victime du terrorisme or-

chestré par la CIA de 1959 à 1997 avec un bilan humain de 3 478 morts et 2 099 personnes mutilées, comme un soutien du terrorisme international. Cette accusation, rejetée par la communauté internationale, constituait un obstacle majeur à la normalisation des relations bilatérales. Il convient de rappeler que Nelson Mandela a été inclus dans ladite liste jusqu'en... 2008. Le 29 mai 2015, le Président Obama a annoncé formellement le retrait de Cuba de la liste des nations soutenant le terrorisme, ouvrant ainsi la voie au rétablissement des ambassades[2].

L'autre condition posée par La Havane concernait le comportement des diplomates étasuniens. En effet, l'un des piliers de la politique étrangère des Etats-Unis vis-à-vis de Cuba a été d'apporter un soutien matériel et financier à l'opposition cubaine à l'intérieur de l'île, en violation flagrante de la législation cubaine et de la légalité internationale. La Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961, par son article 41, stipule que tout diplomate étranger a « le devoir de respecter les lois et règlements de l'Etat accréditaire » et « également le devoir de ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de cet Etat[3] ». Washington reconnaît publiquement apporter un soutien à la dissidence cubaine, maillon essentiel de sa stratégie de déstabilisation. La Havane a, semble-t-il, obtenu des garanties en ce sens.

Enfin, Cuba exigeait que sa représentation diplomatique à Washington ait accès aux services bancaires indispensables au fonctionnement d'une telle institution. En raison des sanctions économiques imposées par les Etats-Unis, ces services avaient été interrompus pendant plusieurs mois, jusqu'à leur rétablissement en mai 2015[4].

Avec lucidité, le Président Obama a reconnu que la politique étrangère vis-à-vis de Cuba était un échec total. L'hostilité à l'égard de Cuba a « isolé les Etats-Unis de nos voisins dans cet hémisphère ». « Nous ne devons pas être prisonniers du pas-

sé », a souligné Barack Obama. « Quand quelque chose ne fonctionne pas, nous pouvons changer de voie et nous changerons de voie », a-t-il ajouté[5].

Dans un courrier daté du 30 juin 2015 au Président Raúl Castro, Barack Obama lui a fait part de sa volonté de normaliser les relations avec Cuba :

Monsieur le Président,

« J'ai le plaisir de vous confirmer [...] que les Etats-Unis d'Amérique et la République de Cuba ont décidé de rétablir les relations diplomatiques et des missions diplomatiques permanentes dans nos pays respectifs à partir du 20 juillet 2015. Il s'agit d'un pas important dans le processus de normalisation des relations entre nos deux pays et nos deux peuples que nous avons initié en décembre dernier.

En prenant cette décision, les Etats-Unis encouragent par l'intention réciproque le développement de relations de coopération respectueuses entre nos deux peuples et nos deux gouvernements en accord avec les but et principes de la Charte des Nations unies, notamment ceux en rapport avec l'égalité souveraine des Etats, la résolution pacifique des conflits internationaux, le respect de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des Etats, le respect des droits égaux et de l'autodétermination des peuples, la non-interférence dans les affaires internes des Etats, et la promotion et l'encouragement du respect des droits humains et des libertés fondamentales pour tous[6] ».

De son côté, Raúl Castro a également fait parvenir une missive officielle au Président Obama lui fait part de son souhait « de développer des relations respectueuses[7] ». Le gouvernement cubain a également rappelé que le chemin vers la pleine normalisation serait long et sinueux

et que de nombreuses questions restaient en suspens :

« Le Gouvernement de Cuba a pris la décision de rétablir les relations diplomatiques avec les Etats-Unis en plein exercice de sa souveraineté, invariablement engagé par ses idéaux d'indépendance et de justice sociale, et de solidarité avec les causes justes du monde [...] ».

Il ne pourra pas y avoir de relations normales entre Cuba et les Etats-Unis tant que le blocus économique, commercial et financier, qui s'applique avec toute sa rigueur et qui provoque des dommages et des manques au peuple cubain, sera en vigueur. Il est le principal obstacle au développement de notre économie, et constitue une violation du Droit International et affecte les intérêts de tous les pays, y compris ceux des Etats-Unis.

Pour arriver à la normalisation, il sera également indispensable de rendre le territoire illégalement occupé par la Base navale de Guantanamo, que cessent les transmissions radiales et télévisées vers Cuba qui violent les normes internationales et portent atteinte à notre souveraineté, que soient éliminés les programmes destinés à promouvoir la subversion et la déstabilisation internes, et que le peuple cubain reçoive une compensation pour les dommages humains et économiques provoqués par les politiques des Etats-Unis [...]

Ces relations devront être cimentées autour du respect absolu à notre indépendance et souveraineté ; du droit inaliénable de tout Etat à choisir son système politique, économique, social et culturel, sans ingérence d'aucune forme ; et de l'égalité souveraine et de la réciprocité, qui constituent des principes irrévocables du Droit international[8] ».

Le 20 juillet 2015, les Sections d'intérêts ouvertes en 1979 à Washington et à La Havane par Fidel Castro et James Carter, officiellement sous la protection d'une puissance neutre, la Suisse, sont devenues des ambassades à part entière. John Kerry, secrétaire d'Etat, et Bruno Rodríguez, ministre cubain des Affaires étrangères, se rendront respectivement à La Havane et à Washington pour l'inauguration officielle des représentations diplomatiques[9].

Hillary Clinton, candidate démocrate à la présidence en 2016, a salué la décision de Barack Obama : « C'est une chose positive pour les

Etats-Unis et le peuple cubain[10] ». De son côté, le groupe Engage Cuba, lobby économique étasunien en faveur de la levée des sanctions, a applaudi le changement de politique. Selon James Williams, président de l'entité, « la grande majorité du peuple étasunien et 97 % des Cubains sont favorables au rétablissement des relations diplomatiques. C'est un grand jour pour les Etatsuniens et les Cubains qui cherchent un futur meilleur pour les deux pays. Après 54 ans de politique de guerre froide inefficace, des jours meilleurs arrivent enfin[11] ».

La communauté internationale a salué l'adoption d'une politique constructive et rationnelle à l'égard de Cuba, après plus d'un demi-siècle d'hostilité. Ban Ki-Moon, secrétaire général des Nations unies, s'est félicité du rétablissement des liens diplomatiques qui « constitue un pas important vers la normalisation des relations », ce qui sera « bénéfique pour les peuples des deux pays[12] ».

L'Amérique latine, unanimement opposée à l'état de siège contre Cuba, s'est également réjouie d'une telle décision. Le Brésil a loué l'adoption d'une nouvelle approche qui met un terme à une situation « anachronique ». Au Mexique, le gouvernement aztèque s'est déclaré « convaincu que la décision annoncée permettra, de plus, de renforcer le dialogue et la coopération avec tous les pays de l'hémisphère[13] ». De son côté, l'Union européenne a salué « un signal d'espoir » et a demandé la fin des sanctions économiques, se faisant l'écho de l'appel de Barack Obama au Congrès des Etats-Unis. En effet, le Président des Etats-Unis s'est directement adressé aux élus de la nation :

« J'ai demandé au Congrès de prendre les mesures nécessaires pour lever l'embargo qui empêchent les Américains de voyager à Cuba ou d'y réaliser des affaires. Nous avons déjà vu des membres des deux partis commencer ce travail. Après tout, pourquoi Washington devrait se dresser sur la route de notre propre peuple ?

Oui, il y a ceux qui souhaiteraient revenir en arrière et insister sur une politique d'isolement. Mais il est temps de réaliser que cette approche ne fonctionne pas. Elle n'a pas fonctionné pendant 50 ans. Elle exclut les Etats-Unis du futur de Cuba, et ne fait que rendre la vie plus difficile pour le peuple cubain.

J'ai donc demandé au Congrès d'écouter le peuple cubain. Ecou-

tez le peuple américain[14] ».

En effet, selon un sondage réalisé par le Chicago Council on Global Affairs en juillet 2015, 67 % des citoyens étasuniens sont favorables à une levée des sanctions économiques. Tom Udall, sénateur démocrate de l'Etat du Nouveau Mexique, a signalé qu'il était désormais temps de procéder à « l'abrogation de lois désuètes qui empêchent l'expansion du commerce et réduisent la capacité des Américains à voyager librement » à Cuba[15].

La décision prise par le Président Barack Obama de rétablir les liens diplomatiques avec Cuba, avec l'ouverture d'ambassades à Washington et La Havane, constitue un pas positif dans le processus de normalisation des relations avec Cuba. Son appel au Congrès à mettre un terme aux sanctions économiques obsolètes représente également un signal encourageant. Néanmoins, Obama dispose de toutes les prérogatives présidentielles nécessaires pour montrer par des actes forts sa volonté de pacifier les relations avec Cuba. Ainsi, à titre d'exemple, La Maison-Blanche pourrait parfaitement élargir le nombre de catégories des citoyens étasuniens autorisés à se rendre à Cuba, légaliser le commerce bilatéral entre les entreprises des deux pays, permettre à Cuba d'acquérir sur le marché international des produits contenant plus de 10 % de composants étasuniens, autoriser l'importation de produits fabriqués dans le monde à partir de matières premières cubaines, consentir à la vente à crédit de produits non alimentaires à Cuba, et accepter que l'île de la Caraïbe utilise le dollar dans ses transactions commerciales et financières avec le reste du monde. Aucune autorisation du Congrès n'est nécessaire pour cela. Après les déclarations d'intentions, il est temps de passer aux actes.

Salim Lamrani

[1] Julie Pace, « Cuba y EEUU anunciarán este miércoles el plan de apertura de las embajadas », *The Associated Press*, 1er juillet 2015.

[2] Jeff Rathke, « Rescission of Cuba as a State Sponsor of Terrorism », *U.S. Department of State*, 29 mai 2015, <http://www.state.gov/r/pa/prs/p/s/2015/05/242986.htm> (site consulté le 7 juillet 2015).

[3] Nations unies, « Convention de Vienne sur les relations diplomatiques », 1961.

http://legal.un.org/ilc/texts/instruments/francais/traites/9_1_196_1_francais.pdf (site consulté le 7 juillet 2015).

[4] Peter Baker & Julie Hirschfeld Davis, « U.S. and Cuba Reach an Agreement to Reopen Embassies, Officials Say », *The New York Times*, 30 juin 2015.

[5] Barack Obama, « Statement by the President on the Re-Establishment of Diplomatic Relations with Cuba », *The White House*, 1er juillet 2015. <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2015/07/01/statement-president-re-establishment-diplomatic-relations-cuba> (site consulté le 13 juillet 2015).

[6] Barack Obama, « Presidential Letter - Re-establishing Diplomatic Relations and Permanent Diplomatic Missions », *The White House*, 30 juin 2015. <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2015/07/01/presidential-letter-re-establishing-diplomatic-relations-and-permanent-0> (site consulté le 7 juillet 2015).

[7] Cubadebate, « Entregan en Washington carta de Raúl al Presidente Obama », 1er juillet 2015.

[8] Gouvernement de la République de Cuba, « Declaración del Gobierno Revolucionario », *Cubadebate*, 1er juillet 2015.

[9] Barack Obama, *op. cit.*

[10] Nora Gámez Torres, « Cinco décadas después, EEUU y Cuba restablecen lazos y abrirán embajadas », *El Nuevo Herald*, 1er juillet 2015.

[11] Engage Cuba, « Aplaudimos este importante paso entre la Isla y EEUU », *Cubadebate*, 1er juillet 2015.

[12] Nations unies, « Ban Welcomes Restoration of Diplomatic Ties Between Cuba and the United States », 1er juillet 2015.

<http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=51322#.VaNorGNTCu4> (site consulté le 13 juillet 2015)

[13] Nora Gámez Torres, « Obama enfrenta resistencia en el Congreso para avanzar con Cuba », *El Nuevo Herald*, 2 juillet 2015.

[14] Barack Obama, « Statement by the President on the Re-Establishment of Diplomatic Relations with Cuba », *op. cit.*

[15] Nora Gámez, *op. cit.*

CRAN-Réunion interpelle les députés

Mesdames, Messieurs Les Députés réunionnais

Le CRAN Réunion a dénoncé au sein des médias, et a questionné le ministère de tutelle de la CGSS, concernant la politique de recrutement discriminatoire de cette institution à La Réunion. Pour rappel, Le Directeur de cet organisme public a favorisé des recrutements exogènes de cadres débarquant de France, pour soi-disant pallier à un effectif manquant. À ce stade du mépris de la compétence réunionnaise, le CRAN s'étonne du silence des parlementaires réunionnais.

La situation scandaleuse de la CGSS à La Réunion n'est malheureusement pas un cas isolé ; la confiscation de l'emploi à La Réunion par des réseaux privés et publics, surtout aux postes « de décideur », n'est plus un secret pour les familles réunionnaises.

Bien entendu, une personne a le droit de travailler à La Réunion, quelle que soit sa provenance géographique, une règle démocratique de bon sens, inscrite dans le marbre de notre constitution. Cependant, cette même constitution possède une maxime non interprétable : liberté égalité fraternité. Et, ces embauches de complaisance à la CGSS sont d'une discrimination avérée envers les réunionnais.

Nous en revenons toujours à cette analyse historique, un racisme économique au profit de l'usurpateur. Il n'y a ni condamnation, ni acceptation de votre part.

Ce scandale de la CGSS a fait l'objet d'une mobilisation d'une intersyndicale unie (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGTR, FO, UNSA) pour que le Directeur de la CGSS s'explique concernant cette attitude antinormative aux respects des salariés et des partenaires sociaux.

L'ensemble des acteurs politiques, publics et organisations syndicales a déjà diagnostiqué une situation de chômage endémique à La Réunion, qui devient un continuum meurtrier pour notre île. Mais qui reste bizarrement du domaine imperméable pour nos élus et parlementaires.

Le CRAN n'accepte pas le syndrome d'une élite politique réunionnaise en perte de repère, qui s'efface devant une mainmise économique et d'hégémonie culturelle, qui oublie une organisation sociale et un système de valeur. Un quart de notre population active est au chômage, 60 % de notre jeunesse est privée du droit au travail. Ce constat nous impose fermeté, engagement et rectitude idéologique.

Car, le « trop gentil », est un postulat de lâcheté affective, politique, intellectuelle et de soumissions au néocolonialisme.

nialisme.

Par ailleurs, le CRAN précise que le temps des colonies, c'est L'île Bourbon d'hier, et nous devons nous maintenir en hauteur, ce grand Réunionnais décomplexé du 21e siècle, craint pour son imprévisibilité, admiré pour la magie de sa pluralité culturelle.

Les 25 propositions du rapport du député Maire de Saint Joseph, Monsieur Patrick Lebreton, avaient le mérite de briser un tabou sur la régionalisation de l'emploi dans les DOM. Le Président de la République et le Premier Ministre, respectivement en visite à La Réunion en août 2014 et juin 2015, avaient évoqué des pistes. Force est de constater, que nous restons dans un discours de bonne volonté.

Comment pouvez-vous laisser s'organiser à La Réunion une injustice sociale et économique qui remet en question les avancées obtenues par nos aînés ?

70 ans après la départementalisation, le Réunionnais est un homme de compétence, il faut rendre à nos familles le bénéfice de leur investissement. C'est pour cette raison que le CRAN Réunion vous sollicite, pour interpeller la Ministre des affaires sociales, de la famille et des droits des femmes, et ainsi demander au Préfet de La Réunion de saisir le contrôle de la légalité, et vérifier la conformité administrative et juridique des embauches de cadres à la CGSS de La Réunion.

Le CRAN attire également votre attention à propos de la future loi sur « l'égalité réelle », qui engage le développement économique et humain de l'île pour les deux prochaines décennies.

Evitons l'expérience du CIOM en 2009 (conseil interministériel de l'outre-mer) qui devait apporter « des mesures transversales et innovatrices » pour un réel ancrage économique à La Réunion.

Après la désillusion des états généraux de l'outre-mer en 2009, les mêmes indicateurs, les mêmes acteurs et le même calendrier électoraliste apparaissent en 2015. Le peuple réunionnais a élu des parlementaires pour défendre ses intérêts. Si cette règle d'or n'est pas respectée, il doit en tirer les conclusions.

Nous vous prions d'agréer Mesdames, Messieurs les Députés, nos respectueux hommages.

**Le responsable du CRAN Réunion
Erick Murin**

Moctar Dembélé épi Gérard Niyondiko

Dé z'etidyan L'Afrik la invant in savon kont le palu

Georges Gauvin la pran bann z'informasyon dsi internet.

Lo palidis i fé bonpé déga dann péi l'Afrik

Palidis i fé bonpé déga dann lo péii apèl Burkina Faso : sèt milyonn moun i trap maladi-la shak ané, é 7900 pèrsone i désèd-an parmi in bonpé z'anfan. Ni pé dir azot ankor shak ané 45,9 % dmoun i sava dann in sant santé par rapor maladi-la, 52,3 % bann li dann l'opital lé plin bann moun la trap lo palu. Arzout èk sa in kantité dmoun i mank travay par raport a sa épi in kantité marmay i gingn pa alé l'ékol konm k'i fo. Sé dir si la lite kont sa lé inportan pou lo péi, in pays pov, lé inportan si li vé ansort ali. Ala pou kosa, sé tan isi l'aktyalité médikal dann lo péi i port dsi, Moctar Dembélé épi Gérard Niyondiko, dé jenn l'Afrik ; zot la invant in savon pou vanj kont lo palidis. Sa i apèl lo Faso Soap.

Faso Soap : Kosa i lé sa ?

Faso Soap, sa in savon avèk in tik-tak pou ropous lo bann moustik lé dé z'etidyan dann in l'inivèrsité pou l'ingénieri do lo é pou l'anvironeman dann lo vil prisipal Ouagadougou la invanté. Banna la fine gingn in pri dann l'inivèrsité d'Berkeley dann l'Amérik.amérikène. astèr i fo lo produi i gingn ète validé par la syans pou k'i distribyé demoun. Si lo projé i ariv o bout son shomin, palidis lé riskab ète batu, pars na poin vaksin pou sa ziska zordi. An atandan gouvèrnan i distribyé moustikèr gratuit pou demoun.

Lé dé jenn invantèr i di pou kosa zort la fé z'ot roshèrch dsi lo Faso Shop. D'après sak zot i di :

— Zot i koné palidis sé lo promyé koz la mortalité dann Burkina Faso é dann tout l'Afrik. Zot i koné sa sé in maladi in gran kantité d'moun i trap. Ala pou kosa zot la intèrès dsi la késtyonn lo savon pars sa sé in produi demoun i ansèrv bonpé, plito ké bann moustikèr, gouvèrnan i distri-

byé gratuit mé lé difisl ariv ziska la kaz demoun. Na galman d'ot solisyon konm lo spré ; la krèm mé lé tro shèr pou dmoun épi nana bann éspirale é sa la pa bo pou la santé. Zot la intèrès pou savon pars sa i rovien bon marshé, rant trois san épi kat san fran CFA lo bout.

Ni pé dir kant mèm i vo myé an avoir tout in variété bann produi plito k'inn tousèl pars sa lé pli éfikaskan é ou nana lo shoi.

Koman zot la fé savon-la ?

Zot la fé sa avèk do bèr d'karité, si-tronèl épi d'ot z'afèr i apartien a z'ot sogré dann lo fabrikasyon. Bann rényoné pou zot par i koné bien bann produi pou lite kont moustik é zot i koné sirtou sa la pa été tro vayan dann la lite kont la ding épi lo shikoungounia. Konm di lo kont l'ariv désèrtin zour nou n'avé konm l'inprésyon nout produi té i fé dsi bann moustik konm lo dsi fèy sonz. Zordi ké, pétète, na dmoun la trouv in n'afèr na l'èr d'ète sinp épi éfikas nou n'oré tor pa intèrès anou-nou épi tout bann péi lé annuyé avèk sa. Zot i koné lo moustik tig la fine ariv dan La Frans épi li va mont ziska l'Anglètèr d'après sak i di. Bin alor pou kosa produi-la i doi fé in gran parkour pou li ète validé ?

In parkour pou validé

Ala a popré sakSodiomon Bienvenu Sirima, lo réponsab la roshèrch dsi la lite dann Burkina Faso kont lo palidis i di :

— Sa sé in l'idé jényal pars tout demoun i ansèrv savon é si anndan na in répilsif pou moustik, si ou i lav aou dopi la tête ziska lo pyé ou i pé faroush lo moustik. Lé pa si sinp pars i fo, konm pou médikaman, lo produi lé validé par in bonpé tèst épi lo shomin lé long.

Pou Adama Traoré in médsin la po

épi ansien minis, pou son par li di, i fodré pa avèk sa i trap d'ot maladi. Sé pou sa ké lé dé z'invantèr i doi kontinyé travay pou fé valid z'ot savon épi autour azot avèk in bon komité syantifik.

Kosa lo pri l'inivèrsité Berkeley i pé aport pou zot

Kan ou lé séléksyoné par so l'inivèrsité-la, ou i pé prézant out produi dovan in ziri internasyonal é si zot i ranport lo pri zot i pé gingn ziska 70.000 dollars k'i pé ète bien itil pou ède azot dann z'ot parkour pou valid z'ot savon.

Dann in n'afèr konmsa ni pé tir inn-dé loson

— Pou komansé lé bien ké bann jenn z'afrikin i pans z'ot péi konmsa plito ké shèrch l'arzan dann bann péi l'érop épi rès laba.

— 70000 dollars la pa granshoz pou nou k'na l'abitid oir zète l'arzan par la fènète dann nout péi. Dizon sa sé in n'afèr a suiv pou oir si banna, dann l'intèrè lo mond antyé i ariv ziska lo rézilta ké zot i vé an avoir.

Oté

Odrémié arèt èk zèd, pèy o pri !

La ba déor la tépératir la goumant inn-dé dogré dopi débi lété. Sèt ané plis ankor i di. Ni wa dann télé, néna désertin zandrwa la tèr i grinn an farinn télman lé sèk, i sifi argard léta la kiltir, kiswa mayi, kiswa blé, kiswa fouraz, pou byin konprann déga la sésrèss. Bann zagrikiltér i ansouplingn shakinn, é sirtou traka i mèt pou faktir, pou zinpo domin. Zot va di "koué lé pli normal vik sé lété" mé sanm pou mwinn lo réshofman klimatik lé pou kékshoz andan la, é i di lé pa zordi la vèy pou éstopé. Sépousa fin d'lané bann shèf léta i réini a zot a Pari pou koz la d'si.

Tanpératir la mont in dogré osi èk bann zèlvèr. Zèlvèr lé an difikilté, dapré zot, i wa pi lo bout i di. Lo pri i konvyin pa, rant lo pri i pèy péyzan, lo pri pou bann zindistrièl é lo pri èk la grann sirfass, néna in dékalaz, bann zèlvèr i trouv pa zot kont, néna inn ti ginn la marz, pa sifizan pou fé viv zot famyi i di. Zot la boush shomin, la dévid la salté dovan magazin, la mèt do fé tousala. Lo miniss lagrikiltir èk lo promié miniss la mayé. Ziska lo prézidan la rannt andann.

Pou sèy tinn do fé, pou pa i anflanm partou, lo prézidan la fé inn dé propozisyon é an parmi, li promèt banna in lèd de 600 million. Sanm pou mwinn i konvyin pa banna, banna i profèr an awar de kwa viv èk zot rovni, konm zot i di "Ni domann pa d'zèd, ni domann i pèy a nou o pri réminératèr, ni vé travay, pou viv èk nout travay" Lé vré kan i moun i travay, odrémié awar in bon salèr, plito inn ti salèr èk prim, konm pou kann, odrémié awar lo bon pri kann ké kont si zèd léta, souvan-dé-fwa i vyin pa. Fo touzour mazinn domin, pou la rotrèt tousala. Odrémié arèt èk zèd, pèy o pri !

Justin

« Gout anou ! » – in zour, in kozman

Kan i di in moun na in bon gou d'sèl, sa i vé dir li na la fors pou défann ali. Sa i pé vouloir dir galman li nana pou réponn. Donk si ou la rod dézord avèk li kisoï koudpyé, koud poin, ou nana pou gané, ou nana pou goute. Kisoï an parol osi ou nana pou ankésé ! donk ou nana opou gouté. alor kan i di " ! Gout anou ! « sansa « Goute amoin !", o sinonsa "goute ali » ou i konpran tout suit ou i sava, sansa ou i pass, ou i sort pass in mové kar d'èr. Pars ou la pran dann la figur lo gou d'sèl lo moun. Ala konm mi oi lé shoz é zot koman zot i oi sa zot ? Shakin na son gou d'sèl pou aprésyé. ni artrouv !